

Compte rendu Assemblée Générale du 28/08/09

I) Participants :

étaient présents :

- Stéphane CHABOT (président)
- Marc LAURENT (vice président)
- Alain LEGUILLETTE (trésorier)
- Gilles KORMAN (membre CA)
- Mathias RUIZ (membre CA)
- Thomas MELIN (membre CA)
- Franck VICAIRE (membre)
- Tiana BOURDON (membre)
- Josiane CASSINI (membre)
- Alain PALISSON (membre)
- Jean Marie HEINLY (membre)
- Julien PROSIC(membre)

Avaient donné pouvoir :

- Guillaume VERCELLI à Mr Franck VICAIRE
- Jean Maurice PINCHARD à Mr Franck VICAIRE
- Adrien HOUDRY à Mme Tiana BOURDON
- Jean Paul VERCELLI à Mme Tiana BOURDON
- Rachid BOUALLAGHI à Mme Tiana BOURDON
- Vincent GODFRIN à Mme Tiana BOURDON

Etaient absents :

- Laurence CONSTANTIN (secrétaire, démissionnaire)

II)Rapport Moral

Le président débute la séance en présentant le rapport moral de l'association pour l'exercice 2008-2009. Il rappelle tout d'abord les objectifs fixés pour l'exercice réalisé :

Création d'une section de Tai Chi Chuan.

La section de Tai Chi Chuan a été créée et compte 6 membres, dont 2 ont quitté la section en cours d'année, il rappelle les difficultés d'attirer de nouveaux adhérents dans cette discipline, nouvelle pour le club.

Augmentation des effectifs de la section Judo.

Concernant le Judo Enfant, l'effectif a augmenté l'année dernière de 32 à 55 enfants . Toutefois la classe d'âge 12-14 ans fait apparemment défaut. La réforme des statuts et mise en place d'un

règlement intérieur n'a pu être réalisée cette année. Le club a participé à deux compétitions cette année, dont une organisée à Pulnoy, ces actions ont été menées pour mieux intégrer le club au sein des autres clubs de l'agglomération Nancéienne. Le président regrette la faible implication des membres du conseil d'administration et notamment l'absence de secrétaire pendant son mandat (rôle tenu par intérim par Mme Nadine CHABOD). Il fixe les objectifs suivants pour l'exercice 2009-2010

- Réforme des statuts et mise en place du règlement intérieur.
- Augmenter les effectifs de la Section Tai Chi Chuan.
- Augmenter les effectifs de la Section Judo tout en essayant de maintenir les classes d'âge correspondant à l'adolescence.

Il rappelle qu'un des deux professeurs de Judo ne sera plus là l'année prochaine et que des démarches sont en cours pour le remplacer.

Les questions posées par Mme HOUDRY, adjointe au Maire de Pulnoy et chargée des Sports, Loisirs, équipements Sportifs, Associations sportives ont concerné notamment la désaffection des adolescents d'une part et d'autre part la faible participation des adhérents aux deux compétitions au sein desquelles le club était engagé. Le président a insisté sur des problèmes de communication liés au calendrier et au retard de la fédération pour prévenir les associations, ainsi qu'un désintéressement global des adhérents (adultes compris) en fin d'année. Après les différents échanges d'explications concernant le rapport Moral, il est procédé au vote d'approbation.

- Dix huit membres présents au représentés. (quorum atteint).
- Le rapport moral est approuvé par sept voix pour et onze abstentions.

III)Rapport Financier

Mr LEGUILLETTE en sa qualité de trésorier présente le rapport financier de l'exercice 2008-2009 dont le résultat fait apparaître une balance bénéficiaire de 197 €. Après avoir détaillé les différents postes de recettes et dépenses du club, il est procédé au vote d'approbation du rapport financier. Dix huit membres présents ou représentés (quorum atteint). Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

IV)Intervention de Mme HOUDRY, adjointe au Maire de Pulnoy

Madame HOUDRY revient sur les problèmes rencontrés par le club et insiste sur la nécessité d'améliorer la communication entre les différents membres de l'association, fidéliser les enfants et participer aux com pétitions et manifestations organisées par les fédérations.

V)Renouvellement du conseil d'administration

En début de saison 2008-2009 l'association comptait neuf administrateurs . Dont trois ont démissionné en fin de saison.

- Mme Laurence CONSTANTIN : secrétaire.
- Mme Nadine CHABOD : membre.
- Mme Sandrine DUSSIAUX : membre.

Afin de renouveler le tiers des membres du conseil d'administration démissionnaire, il est procédé à l'élection des nouveaux administrateurs.

Aucun autre membre du conseil d'administration précédent n'est démissionnaire . Messieurs

- Stéphane CHABOT
- Gilles KORMANN
- Marc LAURENT
- Alain LEGUILLETTE
- Thomas MELIN
- Mathias RUIZ

restent donc administrateurs de l'association. Les membres présents à l'assemblée générale et souhaitant intégrer le conseil ont: été élus avec 18 voix sur 18 votants :

- Tiana BOURDON
- Karine GRBIC
- Alain PALISSON
- Annabelle THOMAS
- Franck VICAIRE

Mme BAPTISTE et CASINI ont été cooptées comme commissaires aux comptes avec 18 voix sur 18 votants.

Suite au renouvellement du conseil d'administration, il a été procédé au sein du nouveau conseil à un vote pour renouveler les membres du bureau. M Stéphane Chabot en tant président du club préside la séance. A la suite des échanges de vues, il est procédé au vote à bulletin secret, conformément à l'article 6 des statuts.

- Mme Tiana BOURDON est élue présidente par 10 voix contre 1.
- Mr Marc LAURENT est élu vice-président à l'unanimité.
- Mlle Annabelle THOMAS est élue secrétaire par 6 voix contre 5.
- Mr Thomas MELIN est élu secrétaire-adjoint à l'unanimité.
- Mr Alain LEGUILLETTE est élu trésorier par 10 voix contre 1.
- Mr Franck VICAIRE est élu trésorier-adjoint à l'unanimité.

Mmes et Mrs BOURDON,LAURENT,THOMAS,MELIN,LEGUILLETTE et VICAIRE déclarent accepter les fonctions qui leur sont confiées. Mlle THOMAS est chargée d'effectuer les formalités prévues par la loi à la préfecture. Le présent procès verbal d'assemblée générale a été approuvé par l'ensemble du conseil d'administration le 31/08/09.

La Secrétaire,

Annabelle THOMAS

La Présidente

Tiana BOURDON